

<p style="text-align: center;"><b>COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2018</b></p>
--

Le Conseil Municipal a procédé aux délibérations suivantes :

- La dissolution du CCAS mais avec maintien de la commission CCAS pour avis sur dossiers.
- La création d'un poste d'adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe et la suppression d'un poste d'adjoint technique au 01/10/2018.
- La mise en place d'une caution ménage de 100 € pour les locations de la salle polyvalente.
- La réalisation de travaux de réaménagement au logement communal au 11 Grande Cour et la sollicitation d'une subvention pour ces travaux après du Conseil Départemental 41.
- La fixation du siège au 24 rue Roger Reboussin à compter du 19 octobre 2018 pour les nouveaux boulangers sous le nom de « Gwada Boulange ».
- La résiliation du bail commercial avec M. et Mme BERGUE et la signature du nouveau bail commercial avec l'eurl « Gwada Boulange ».
- La demande de subvention DSR 2019 auprès du Conseil Départemental pour les travaux de voirie 2019.
- Le choix de l'entreprise Pigeon TP pour les travaux de voirie 2018 d'un montant total de 90 292.32 € TTC pour les travaux de la tranche ferme et des tranches optionnelles 1 et 3.
- L'arrêt des démarches de reprise du restaurant l'Escale du Roussard avec M. Hamelin Richard.
- L'acceptation de la demande de mécénat pour l'aménagement de la carrière de la Mutte.
- Questions diverses.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Jean LÉGER